

POSTES À TEMPS PARTIEL – AUTOMNE 2021**Service de la culture et des loisirs**

La Ville de Baie-Comeau se constitue une banque de noms afin de combler des postes **à temps partiel** dont voici les emplois disponibles :

- **Moniteur de soutien aux activités**
Sur appel, cette personne transporte des équipements d'un endroit à l'autre, fait du montage de site et de menus travaux (ex. : peinture, ménage, etc.). **Atout** : détenir un permis de conduire de classe 5 valide.
- **Instructeur conditionnement physique**
Avoir la responsabilité de diriger un entraînement de conditionnement physique comprenant l'échauffement, une partie musculaire, une autre cardio vasculaire et les étirements à la fin. Cette personne pourra utiliser le matériel à sa disposition. **Exigence** : détenir une certification RCR/DEA/Premiers soins à jour. **Atout** : certification reconnue en activité physique (formation AXIS, ANIE, CANFITPRO, FIDA ou YMCA), baccalauréat en kinésiologie, éducation physique, activité physique, sciences de l'exercice, intervention sportive ou toute autre équivalence.
- **Moniteur natation**
Préparer et enseigner des cours de natation auprès des usagers inscrits au Programme de natation de la Croix-Rouge. **Exigence** : détenir un brevet moniteur Croix-Rouge à jour.
- **Personnel d'appoint à la bibliothèque**
Voir à ranger et classer les volumes sur les rayonnements. Occasionnellement, répondre au comptoir de prêts.
- **Sauveteur natation**
Surveiller attentivement les usagers et voir au respect des règlements établis afin de prévenir les accidents et de fournir un milieu de baignade sécuritaire et agréable. **Exigence** : détenir un brevet sauveteur national à jour.
- **Surveillant de bâtisse**
Voir au bon fonctionnement de l'édifice, aux montages et démontages de salles, répond aux citoyens. **Atout** : détenir un permis de conduire de classe 5 valide.

EXIGENCES :

- Avoir 15 ans au moment de l'entrée en fonction.
- Fournir le document justificatif des exigences demandées.

OÙ SE PROCURER UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'EMPLOI :

- Site Internet : [formulaire](#)

La Ville de Baie-Comeau contactera les personnes sélectionnées selon les besoins en personnel.

Il est **important** de suivre les instructions du formulaire utilisé pour fins de demande d'emploi et le retourner dûment rempli avant le **16 juillet 2021 à 17 h.**

* La Ville de Baie-Comeau souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles et les minorités ethniques. L'utilisation du masculin est dans le seul but d'alléger le texte.